



## **SOLLICITONS L'ENSEMBLE DES RICHESSES POUR FINANCER NOTRE SECURITE SOCIALE ! SORTONS LA SANTE DU SYSTEME MARCHAND !**

**Dans un contexte politique et économique complexe où les inégalités sanitaires, sociales, économiques et environnementales se creusent et où les droits sociaux sont toujours plus remis en question, nous devons plus que jamais nous rassembler pour défendre un modèle solidaire qui place l'humain au cœur.**

### **NOUS COTISONS SELON NOS MOYENS POUR EN BENEFICIER SELON NOS BESOINS**

Cette année revêt une importance particulière car nous allons célébrer les 80 ans de la Sécurité Sociale, pilier fondamental de notre modèle social solidaire. Cette conquête toujours plus attaquée, doit plus que jamais être défendue pour garantir une protection effective pour toutes et tous. Avec la CGT nous avons la responsabilité de continuer à revendiquer le plus haut niveau de Sécurité Sociale possible.

L'accès aux soins est encore attaqué suite à l'augmentation des cotisations des mutuelles qui participent de plus en plus au financement de certaines dépenses. Entre l'Assurance maladie et les mutuelles le gouvernement avait notamment décidé en 2022 d'organiser des transferts par exemple: le buccodentaire dont les complémentaires assument aujourd'hui 40% contre 30%, la hausse des consultations chez le médecin généraliste à 30euros contre 26,50 euros depuis décembre les taxes sur les cotisations mutualistes ont été multipliées par 2 en une dizaine d'années...

Les mutuelles à but non lucratif sont contraintes d'appliquer un plan comptable taillé pour les assurances privées, lucratives. **Les assurances versent des dividendes à leurs actionnaires contrairement aux mutuelles qui n'ont pas d'actionnaires à rémunérer. Elles consacrent donc l'intégralité de leurs ressources aux services des adhérents.**

Il faut en finir avec les mesures d'ajustement sur le dos des mutuelles, il faut un renforcement de la Sécurité Sociale ! **Par les propositions de la CGT :**

- Elargir l'assiette ou la base de calcul des cotisations de toutes formes de revenus (dividendes, stock-options, ...);
- Mettre à contribution tous les revenus financiers des entreprises;
- Instaurer l'égalité salariale femme/homme;
- Surcotisation sur les entreprises qui emploient des salariés au bas salaire et précaires;
- Agir sur l'organisation du travail : pour la santé au travail, la prévention et contre la précarité;
- Refonder la démocratie sociale.

**SOIT ON LAISSE CHACUNE ET CHACUN SE PROTEGER EN FONCTION DE L'ÉPAISSEUR DE SON  
PORTEFEUILLE SOIT NOUS ORGANISONS POUR NOUS PROTEGER MUTUELLEMENT  
AVEC NOTRE SECURITE SOCIALE DE HAUT NIVEAU !**

CGT Affaires Scolaires - Bourse du travail – Bureau 431 - 3 Rue de Château d'eau 75010 Paris

☎ 01.44.52.77.23

@ cgt.affairescolaires@gmail.com

🌐 Cgt Affaires Scolaires

